



## RETRAITES : UNE REFORME QUI PÉNALISE DUREMENT LES ASSOCIATIONS, LEURS BENEVOLES ET SALARIE.ES

Le Collectif des associations citoyennes s'associe aux organisations syndicales professionnelles et de jeunesse qui mènent leurs actions d'information et de conviction pour élargir encore le mouvement social. Le 7 mars doit être une véritable journée morte dans les associations, comme dans les entreprises, les administrations, les services, les commerces, les écoles, les lieux d'études, les transports...

### **Travail associatif, c'est le salariat atypique qui est typique**

Les 1,8 millions de salarié.es du secteur associatif représentent 7,1 % de l'emploi (privé et public confondus). 68 % sont des femmes, 36 % travaillent à temps partiel et 53 % seulement sont en CDI... Exposés au risque de carrière incomplète, ces salarié.es sont durement touchés par l'allongement du nombre de trimestre et le recul de l'âge de départ à 64 ans. Dans le domaine de l'action sociale, humanitaire et caritative qui représente 30 % des emplois associatifs, ce sont des salarié.es aux conditions précaires qui exercent auprès des personnes les plus fragiles.

### **8 mars, « toutes ensemble », à l'appel des associations et mouvements féministes**

*« Le gouvernement s'attaque de nouveau et frontalement aux femmes avec une réforme des retraites, qui va les percuter de plein fouet. Au cœur de la lutte contre cette réforme, le 8 mars est l'occasion de mettre sur le devant de la scène la situation et les revendications des femmes et d'amplifier la mobilisation... Faisons du 8 mars 2023 celui du retrait de cette nouvelle réforme de régression sociale majeure. Ensemble, nous gagnerons ! »* (Appel sur grevefeministe.fr).

### **9 mars, un appel pour une mise en protection sociale des jeunes**

Avec un taux de chômage de 18%, 58% d'emplois en CDD et 25 % à temps partiel, les jeunes se vivent déjà comme la génération précarité. Vent debout contre le projet de réforme, les organisations de jeunesse appellent à faire du 9 mars une journée de mobilisation *« pour dénoncer et mettre en lumière l'impact de la réforme sur les jeunes et imposer une véritable mise en protection sociale des jeunes »*.

### **La recherche du profit ne fait pas partie des valeurs des associations citoyennes**

Le projet de réforme qui cumule recul de l'âge de départ, augmentation du nombre de trimestres à cotiser et dégradation des conditions d'un départ à la retraite en bonne santé mène à l'épuisement et à l'appauvrissement des femmes et des hommes qui participent à la production des richesses et sont indispensables aux métiers de première nécessité.

A contrario, les dividendes reversés en 2022 aux actionnaires des entreprises du CAC40 atteignent un record historique, dépassant les 80 milliards d'euros. Il est urgent de repenser **la création et la répartition des richesses** en affirmant la primauté du politique sur les dérives économiques néolibérales du tout marché, et en faisant participer de façon plus juste les plus grandes fortunes.

### **2 siècles de luttes et d'expérimentations réprimées**

Le salaire indirect que constituent les cotisations sociales (allocations familiales, sécurité sociale, allocations chômage... et financement de retraites décentes) est le fruit des luttes révolutionnaires menées durant le XIX<sup>ème</sup> siècle et du mouvement associationniste, des luttes progressistes du XX<sup>ème</sup> siècle, des revendications syndicales et politiques. De nombreuses personnes à la retraite aujourd'hui utilisent leur temps et leur expérience pour **le bien commun**, pour construire une société écologique, démocratique et solidaire. Fort de cette histoire constitutive des droits et des libertés, le Collectif des Associations Citoyennes (CAC) appelle à renforcer :

- **le système de protection sociale**, comme système de mutualisation
- **le système de lien social**, fruit de l'irremplaçable travail associationniste.

Ensemble mettons un coup d'arrêt à ce projet de réforme inacceptable.

*Le 1er mars 2023*